



Politique De Black Diamond Holding Group pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

DESCRIPTION

Black Diamond Holding Group s'engage à adopter une politique globale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Cette politique contient les principales règles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (« LBC-FT ») applicables aux activités de Black Diamond Holding Group et elle est conforme aux principes de la législation européenne pertinente telle que modifiée et complétée ponctuellement (directive (UE) 2018/843 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE), aux meilleures pratiques bancaires et aux normes en vigueur sur le marché.

Les données à caractère personnel soumises à Black Diamond Holding Group au titre de sa politique LBC-FT et des procédures de mise en œuvre y afférentes sont traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 (« règlement sur la protection des données ») relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n°

1247/2002/CE. Les dispositions détaillées relatives à l'application du règlement sur la protection des données aux fins de la LBC-FT figurent dans les déclarations de confidentialité y afférentes publiées par la BEI et le FEI sur leur site web respectif (BEI : <https://www.eib.org/fr/privacy/aml-cft>, FEI : https://www.eif.org/attachments/eif_data_protection_statement_financial_intermediaries_due_diligence_en.pdf)

La politique LBC-FT de Black Diamond Holding Group vise à prévenir l'implication ou l'utilisation de l'institution, de ses instances dirigeantes, de son personnel et de ses contreparties à des fins de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'autres activités criminelles.

Mesures principales :

- 1) l'évaluation des risques
- 2) l'identification et la vérification de l'identité des clients et de leurs bénéficiaires effectifs
- 3) les mesures de vigilance à l'entrée et tout au long de la relation d'affaires
- 4) Harmoniser les mesures de vigilance renforcées à mettre en œuvre à l'égard des relations d'affaires ou des opérations impliquant des pays tiers à haut risque
- 5) assujettissement aux règles LCB-FT de certains prestataires de services liés aux actifs numériques

Notre établissement financier Revolut dans lequel Black Diamond Holding a son compte bancaire collabore étroitement avec les autorités britanniques, la National Crime Agency (NCA) et le Financial Conduct Authority (FCA) et leur communique immédiatement les dossiers à risque.

Notre prestataire exclusif d'encaissement numérique Xmoney (blockchain MultiversX anciennement Elrond) leader mondial des encaissements numérique, en complément des procédures de Black Diamond Holding Group applique des puissants processus de lutte contre le blanchiment d'argent (LCB) avec vérification de l'identité de chaque expéditeur et bénéficiaire pour s'assurer qu'il n'y a pas d'activités illégales derrière leur activité, notamment du blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme, applique les réglementations LCB/FT, applique l'obligation de vigilance à l'égard de la clientèle (CDD) et de communication de rapports d'activité suspecte (SAR).

